



Conseil de sécurité

Débat ouvert sur la situation au Moyen-Orient : Palestine

New York, le 18 janvier 2023
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour l'organisation de ce débat ouvert ainsi que le Coordinateur spécial pour le processus de paix, M. Tor Wennesland, pour sa présentation détaillée.

L'année 2022 a été la plus meurtrière pour les civils palestiniens en Cisjordanie depuis que les Nations unies répertorient les cas dans ce conflit. Les attentats meurtriers en Israël ajoutent également au climat de tension et le risque d'escalade est réel.

La Suisse attend de toutes les parties qu'elles prennent les mesures nécessaires à la protection des civils et personnes hors de combat. Elle appelle à ce que des enquêtes soient menées suite aux allégations d'usage disproportionné de la force par les forces de sécurité israéliennes. Notant le nombre élevé d'incidents violents commis par des colons, la Suisse appelle également Israël à respecter ses obligations de droit international humanitaire envers la population occupée.

La Suisse déplore le nombre d'enfants parmi les victimes de violence et de violations du droit international. Nous saluons le dialogue lancé par la Représentante spéciale pour les enfants et les conflits armés en Israël et en territoire palestinien occupé. Nous appelons toutes les parties à poursuivre ce dialogue et à prendre des mesures pour protéger les enfants.

Mon pays salue la volonté du nouveau gouvernement israélien de poursuivre les accords de normalisation avec les Etats arabes. Nous appelons à ce que les Palestiniens puissent également bénéficier de cette nouvelle dynamique. Par ailleurs, nous encourageons le gouvernement israélien à poursuivre des mesures économiques positives – en particulier l'augmentation des permis de construction en Zone C et des permis de travail en Israël, pour améliorer la situation des Palestiniens.

La Suisse s'inquiète cependant des intentions affichées du nouveau gouvernement israélien de développer les colonies, y compris par le biais d'investissement d'infrastructure. Comme l'a déjà indiqué ce Conseil, les colonies de peuplement y compris les avant-postes – comme celui de Homesh – constituent une violation du droit international. Elles représentent en outre un obstacle à la paix et mettent en danger la solution à deux États.

Dans le même esprit, la Suisse souhaite réitérer, comme l'ensemble des membres du Conseil de sécurité lors de la réunion d'urgence du 5 janvier, que le respect du statu quo sur le Haram el Sharif/Mont du Temple est un élément-clé pour la paix et la stabilité de la région. Mon pays est aussi inquiet de la multiplication des attaques à l'encontre des chrétiens, telle que la profanation du cimetière protestant sur le Mont Sion, fondé par le Suisse Samuel Gobat. Nous

appelons à des mesures concrètes pour soutenir la coexistence pacifique de toutes les communautés de Jérusalem.

La Suisse s'inquiète de l'affaiblissement de l'Autorité palestinienne, notamment suite à la retenue de taxes qui lui sont dues et à l'absence prolongée d'élections. Nous rappelons à cet égard que les décisions de l'Assemblée générale reflètent la volonté de la communauté internationale et ne doivent pas faire l'objet de mesures de rétorsion. Mon pays réitère également son appel à la tenue d'élections sur tout le territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est. Cela contribuerait à la légitimité des institutions et à rétablir l'unité politique essentielle à une solution à deux États.

Monsieur le Président,

La Suisse appelle les dirigeants de toutes les parties à s'abstenir de recourir à des mesures unilatérales ou des propos inflammatoires susceptibles d'attiser le conflit, de provoquer davantage de violence et de compromettre les efforts de paix.

Nous encourageons les parties à traiter les causes profondes du conflit et à restaurer un horizon politique en vue d'une solution négociée à deux États, conformément au droit international et aux paramètres convenus au niveau international, y compris les résolutions du Conseil de sécurité.

La Suisse se tient à disposition pour faciliter la reprise d'un dialogue crédible en ce sens.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Mr. President,

Thank you for organizing this open debate, and thank you to the Special Coordinator for the Peace Process, Mr. Tor Wennesland, for his detailed presentation.

2022 was the deadliest year for Palestinian civilians in the West Bank since the United Nations began keeping track of cases in this conflict. Deadly attacks in Israel also add to the climate of tension and the risk of escalation is real.

Switzerland expects all parties to take the necessary measures to protect civilians and persons hors de combat. It calls for investigations into allegations of disproportionate use of force by the Israeli security forces. Noting the high number of violent incidents by settlers, Switzerland also calls on Israel to respect its obligations under international humanitarian law towards the occupied population.

Switzerland deplores the number of children among the victims of violence and violations of international law. We welcome the dialogue launched by the Special Representative for Children and Armed Conflict in Israel and the occupied Palestinian territory. We call on all parties to continue that dialogue and to take measures to protect children.

My country welcomes the willingness of the new Israeli Government to pursue normalization agreements with Arab States. We call for ensuring that the Palestinians benefit from this new dynamic as well. Furthermore, we encourage the Israeli government to pursue positive economic measures – in particular the increase in construction permits in Area C and work permits in Israel – to improve the situation of Palestinians.

However, Switzerland is concerned about the stated intentions of the new Israeli government to expand the settlements, including through infrastructure investment. As this Council has

already stated, settlements including outposts – such as Homesh – are a violation of international law. They also represent an obstacle to peace and endanger the two-state solution.

In the same spirit, Switzerland would like to reiterate, as did all members of the Security Council at the emergency meeting on 5 January, that respect for the status quo on the Haram el Sharif/Temple Mount is a key element for peace and stability in the region. My country is also concerned about the increasing number of attacks against Christians, such as the desecration of the Protestant cemetery on Mount Zion, founded by the Swiss Samuel Gobat. We call for concrete measures to support the peaceful coexistence of all communities in Jerusalem.

Switzerland is concerned about the weakening of the Palestinian Authority, particularly due to the withholding of taxes that are owed to it and the prolonged absence of elections. We recall in this regard that the decisions of the General Assembly reflect the will of the international community and must not be subject to retaliatory measures. My country also reiterates its call for elections to be held throughout the Palestinian territory, including East Jerusalem. This would contribute to the legitimacy of the institutions and restore the political unity essential to a two-state solution.

Mr. President,

Switzerland calls on the leaders of all parties to refrain from unilateral measures or inflammatory language that could fuel the conflict, provoke further violence and undermine peace efforts.

We encourage the parties to address the root causes of the conflict and restore a political horizon for a negotiated two-state solution, in accordance with international law and internationally agreed parameters, including Security Council resolutions.

Switzerland stands ready to facilitate the resumption of a credible dialogue in this regard.

Thank you for your attention.